



Fiche d'aide  
au repérage  
**FAR 37**

# Entretien et maintenance de chaudières

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérogène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou <i>suspectés</i> (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
Opérations sur ou à proximité d'isolants thermiques	<b>Amiante</b>	Possible	Isolant utilisé dans les chaufferies et les chaudières fabriquées avant 1997 (calorifuges, flocages, joints, tresses, cordons...).
	<b>Fibres céramiques réfractaires (FCR)</b>	Très probable	Isolant utilisé dans certains équipements (calorifuges, joints, tresses, cordons...).
Entretien du dispositif d'alimentation ou du brûleur	<b>Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)</b>	Très probable	Rencontrés lors de l'entretien de chaudières fonctionnant au fioul lourd.
	<b>Poussières de bois</b>	Très probable	Rencontrées lors de l'entretien de chaudières fonctionnant au bois.
	<i>Gazole</i>	Très probable	Rencontré lors de l'entretien de chaudières fonctionnant au gazole.
	<b>Perchloroéthylène</b> <b>Trichloroéthylène</b> <i>Dichlorométhane</i>	Possible Possible Possible	Présents dans certains produits de nettoyage (se référer aux fiches de données de sécurité).
Ramonage / entretien sur conduits de fumées	<b>Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)</b>	Certaine	Présence dans les suies de combustion.
Purge / appoint sur circuit fermé d'eau	<b>Hydrazine</b>	Très probable	Additif anticorrosion (se reporter à la FAS 16 pour un avis sur la substitution).
Traitement externe anticorrosion	<i>Gazole</i>	Possible	Rencontré lors de l'utilisation de préparation commerciale à base de gasoil utilisée en pulvérisation contre la corrosion des chaudières en période d'arrêt.

(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérogènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérogène avéré** = UE Catégorie 1A ou 1B, CIRC 1 ou 2A **Cancérogène suspecté** = UE Catégorie 2 ou CIRC 2B

(3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généralisé ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils, contrôleurs de sécurité et conseillers médicaux de CRAM. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérogènes dans cette activité, veuillez contacter : [site.web@inrs.fr](mailto:site.web@inrs.fr) ou votre interlocuteur à la CRAM.

**Pour en savoir plus**

Page web du site INRS « Réglementation et classifications des agents CMR »

<http://www.inrs.fr/accueil/risques/chimiques/cancerogenes-mutagenes/reglementation-cmr.html>

Page web du site INRS « Prévenir les risques liés aux produits CMR »

<http://www.inrs.fr/accueil/risques/chimiques/cancerogenes-mutagenes/prevention-cmr.html>

Fiche d'aide à la substitution « Hydrazine. Traitement anticorrosion des chaudières » (FAS 16)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=FAS%2016>

Brochure INRS « Exposition aux fibres céramiques réfractaires lors de travaux d'entretien et de maintenance » (ED 6084)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%206084>

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils, contrôleurs de sécurité et conseillers médicaux de CRAM. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérigènes dans cette activité, veuillez contacter : [site.web@inrs.fr](mailto:site.web@inrs.fr) ou votre interlocuteur à la CRAM.